

Règlement des cours de l'École de natation

Bébés nageurs | 4-8 ans | Cours privés

1. Paiement de la série de cours

Le paiement de chaque série de cours doit être effectué au plus tard la veille du premier cours de la session. Vous pouvez régler via notre Webshop, à l'Espace Forme, ou à la Réception principale des Bains (pour les bons valeurs, bons cadeaux, ou remises fratrie uniquement).

1.1. Cours Bébés nageurs

L'abonnement nécessite un bracelet réutilisable nominatif (au nom de l'enfant), contre une caution de 10 CHF. Ce bracelet est non transmissible et permet l'accès aux cours pour l'enfant et un parent. En cas de perte, un nouveau bracelet sera émis moyennant 10 CHF.

- Si vous n'avez pas encore de bracelet, récupérez-le à l'Espace Forme où vos entrées seront ajoutées.
- Pour deux enfants inscrits, chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

Inclus dans le prix :

- Un cours de 25 minutes.
- Une entrée de 2 heures aux Bains Thermaux extérieurs pour le duo parent/enfant, valable le jour du cours ou à utiliser dans les 4 mois suivant l'achat. Le dépassement du temps entraîne un supplément. Un bracelet est requis pour accéder aux Bains. (La durée de vos entrées est visible sur le Webshop ou consultable à la Réception des Bains ou de l'Espace Forme.

Si vous avez opté pour les cours sans accès aux Bains, vous ne recevrez pas de bracelet.

1.2. Cours 4-8 ans

Aucun bracelet n'est requis pour ces cours.

Inclus dans le prix :

- X cours de 45 minutes par semaine selon un créneau défini sur l'année scolaire.
- Une entrée de 3 heures aux Bains uniquement pour l'enfant, avec possibilité pour les parents de bénéficier d'un tarif accompagnant (voir ci-dessous).

1.3. Cours privés

Aucun bracelet n'est requis pour ces cours.

Inclus dans le prix :

- L'inscription selon le bloc choisi (1, 5 ou 10 cours, seul ou à 2).
- Un supplément de 20 CHF par cours pour un cours à deux.
- Une entrée de 3 heures aux Bains avec possibilité de tarif accompagnant (voir ci-dessous).

2. Entrée accompagnant

Tout accompagnateur supplémentaire doit payer 17 CHF pour accéder aux Bains Thermaux. S'il ne souhaite pas accéder aux bains, il ne paie pas cette entrée mais doit rester hors de l'eau pendant le cours pour des raisons de sécurité.

Le paiement d'une entrée accompagnant ne vous donne pas le droit d'aller dans l'eau durant le cours.

3. Créneau de cours

Votre heure de début de cours reste identique pour toute la série de cours. Merci de la respecter afin que chacun puisse profiter pleinement de son cours. En cas de retard, le cours se terminera à l'heure prévue.

Pour répondre à la demande croissante, plusieurs créneaux et moniteurs/trices peuvent être attribués. Tous nos moniteurs et monitrices sont qualifiés et suivent la vision de l'Hôtel et du Centre Thermal.

4. Absences ou annulation d'un cours

- **Absences médicales** : Un certificat médical permet de recevoir un bon valeur pour les séances manquées, utilisable sur l'ensemble des prestations de l'Hôtel et Centre Thermal.
- **Annulation par absence de moniteur/trice** : Un bon de la valeur des cours annulés sera émis sur demande à ecolenatation@bainsyverdon.ch.

Aucun remboursement en bons valeur sans justificatif médical et aucun remboursement en cash ou carte de crédit n'est prévu.

5. Responsabilité et comportement

Les parents sont entièrement responsables de la participation de leurs enfants et déchargent le Grand Hôtel & Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains de toute responsabilité en cas d'incident durant les cours.

La Direction se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne dont le comportement pourrait nuire à la sécurité, à la réputation ou aux intérêts de l'établissement, ou gêner les autres clients. En cas de refus, aucune compensation ne sera accordée. Le client s'engage à respecter ce règlement et le règlement général.

6. Travaux

Notre établissement étant en période de travaux, aucun remboursement des cours lié aux installations ne sera effectué.

En vigueur dès le 1^{er} avril 2024.